

LA BROTONNE

COMMUNES DE : La Mailleraye Sur Seine, Notre Dame de Bliquetuit, Saint Nicolas de la Haye, Heurteauville, Vatteville La Rue.

FICHE DE POSTE

GARDIEN D'EQUIPEMENTS SPORTIFS

Placé sous l'autorité directe de la secrétaire de Mairie attachée territoriale de La Mairie de La Mailleraye sur Seine

MISSIONS PRINCIPALES

- ❖ Surveillance des accès aux bâtiments et équipements et contrôle des personnes habilitées à pénétrer dans ces équipements : contrôle du respect des horaires et de l'application des règlements ; gestion des clés et leur organigramme ; tenue d'un cahier de fréquentation et d'incidents ; contrôle de l'application des règles de sécurité et du matériel sportif,
- ❖ Accueil des utilisateurs, affichage, information : écoute et orientation du public ; tenue de l'affichage et de l'information,
- ❖ Nettoyage, rangement, maintenance et petit travaux d'entretien des installations sportives : nettoyage et maintien des équipements, matériels et pourtours en état de propreté et d'hygiène ; ouverture et fermeture des portes, fenêtres, vasistas et installations électriques ; rangement, entretien et maintenance du matériel,
- ❖ Assistance auprès des responsables scolaires et associations : assistance pour les manifestations ; travaux préparatoires aux compétitions (transport et installation du matériel) ; travaux de rangement de matériel et de gros nettoyage après manifestations sportives ; travaux d'entretien et de maintenance des équipements pendant les vacances scolaires,
- ❖ Contrôler l'application du règlement intérieur des équipements et des règles de sécurité dans les lieux publics,
- ❖ Détecter les dysfonctionnements des équipements, diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable.

PROFIL

- ❖ Niveau BAC et un intérêt pour le milieu sportif
- ❖ Sens aigu de la communication avec le public (accueillir, sécuriser, expliquer les règles pour les faire respecter...)
- ❖ Tenue et attitude correctes exigées
- ❖ Aptitudes physiques et manuelles (port de charges)
- ❖ Connaissance des règlements intérieurs des équipements et des règles de sécurité dans les lieux recevant du public
- ❖ Capacité à rendre compte
- ❖ Grande rigueur de travail
- ❖ Ponctualité
- ❖ Permis B obligatoire et véhicule personnel
- ❖ Disponibilité en soirée et week-end pour participer aux astreintes du service et aux réunions et assister à des événements sportifs.

STATUT ET REMUNERATION

CONTRAINTES DU POSTE

- ❖ Congés annuels à prendre au cours des vacances scolaires et pour l'été au mois d'août.